

# AGRICULTURE-EUROPE

## GROUPE DES ELUS COMMUNISTES

---

**Conseil régional  
Réunion du 26 et 27 juin 2008**

**Intervention de Gérard Lahellec  
La réforme de la Politique Agricole Commune**

Monsieur le Président, Cher(e)s collègues,

Permettez-moi tout d'abord de me féliciter de la qualité de votre rapport, de sa rigueur, de son exhaustivité et de son objectivité.

C'est une des meilleures contributions de portée nationale au bilan de santé de la PAC, une référence de grande portée assurément.

Nous avons tous ici, par nature, une passion originelle pour l'agriculture en raison de sa vocation nourricière ; car si nous ne sommes pas à 100% des paysans nous sommes à 100% des consommateurs des produits de l'agriculture.

C'est dire la portée universelle de la vocation nourricière de l'agriculture, vocation dont elle n'aurait jamais dû, dont elle ne devrait jamais se départir !

La France va présider l'Union européenne de juillet à décembre 2008 inclus. Notre groupe est très préoccupé par les hausses vertigineuses de certains prix alimentaires à travers le monde, par les conséquences économiques et sociales d'un possible accord à l'OMC contre les intérêts des paysans européens.

Nous sommes inquiets aussi de la situation de l'agriculture française, inquiets de la situation des hommes et des femmes qui la font vivre, plus encore dans une Région comme la nôtre où l'agriculture et l'agro alimentaire pèsent deux fois plus dans l'économie régionale que la moyenne des Régions françaises.

Nous avons la conviction que l'un des enjeux du XXIème siècle sera de réconcilier l'économie agricole avec l'agronomie et l'écologie alors qu'elle s'en est beaucoup écartée ces dernières décennies. **Cette réconciliation est indispensable pour promouvoir une agriculture durable sans laquelle nous risquons de déboucher rapidement sur des catastrophes alimentaires et climatiques.**

**Plus globalement, la conciliation ou la réconciliation de l'opinion avec l'Europe passera par une politique européenne renouvelée, socialement plus juste et plus solidaire, plus solidaire aussi du point de vue de son développement économique.**

**N'est ce pas ainsi qu'il convient d'interpréter, d'entendre et de comprendre le message récent adressé par le peuple irlandais au projet de traité simplifié européen?**

**Poser la question, c'est un peu y répondre !**

Mais nous ne parviendrons pas à cette réconciliation si les décideurs politiques continuent comme ces dernières décennies, de laisser le pouvoir d'expertise et d'élaboration des décisions à des organismes et à des individus à la fois coupés des réalités du terrain et nourris de dogmes généralement ultralibéraux, qu'ils siègent à la Banque mondiale, au FMI, à l'OCDE, à l'OMC ou à la Commission européenne.

Leur défaut commun est de considérer que l'agriculture est une activité économique comme les autres alors qu'elle est plus sensible que toute autre aux aléas climatiques avec leurs lots réguliers de catastrophes naturelles, aux maladies du bétail, aux spéculations...

En outre, nous pouvons constater que l'OMC fonctionne comme une machine à affamer les peuples.

Mais le but de l'OMC est bien de faire triompher dans la confusion une politique du fait accompli qui ferait de l'agriculture la variable d'ajustement d'un accord plus global à l'OMC, l'agriculture européenne et surtout française étant les plus pénalisées par un tel compromis.

En raison de la proximité de la présidence française de l'Union européenne et de la volonté de certains dirigeants de l'OMC de conclure à tout prix le cycle de Doha, **nous pensons que la France doit, sans attendre, défendre l'idée que tout accord agricole déséquilibré au détriment des paysans de l'Union européenne ne peut être accepté, même si des contreparties**

**apparaissent favorables aux entreprises européennes dans l'industrie de pointe et les services .**

**Le bon sens voudrait que l'Union européenne prenne l'initiative de « geler » toute négociation du cycle de Doha tant que l'OMC n'aura pas intégré des critères sociaux et environnementaux dans la négociation.**

La Commission européenne manque de bonnes expertises :

Depuis l'introduction de l'agriculture dans les négociations internationales sous l'égide du GATT puis de l'OMC, les réformes successives de la PAC n'ont pas été motivées par le souci de réformer pour disposer d'une PAC plus efficiente mais dans le but de faciliter le libre échange mondialisé en réduisant les tarifs douaniers qui fondent la préférence communautaire et les soutiens internes.

L'introduction des «droits à paiement unique» demeure l'exemple le plus ahurissant d'une réforme bureaucratique et stupide. Ces aides censées être versées pour préserver l'environnement ont été calculées pour être plus fortes en faveur des terres capables de produire 100 quintaux de céréales à l'hectare que pour les terres à handicaps naturels.

**En résumé, le découplage fait reculer la contribution de l'Union européenne aux équilibres alimentaires mondiaux et favorise à terme la hausse des prix à l'échelle mondiale en faisant de l'Europe une importatrice nette.**

Alors, j'entends bien ce qui se dit du modèle américain qui tend lui aussi à mettre en oeuvre des mécanismes de découplages.

Mais prenons garde aux comparaisons trop hâtives!

Ne perdons jamais de vue que les mécanismes multiples de soutien aux productions agricoles aux USA aboutissent à générer un soutien correspondant à 17% du PIB alors qu'il atteint à peine 2% en Europe !

Echéance de 2013, dysfonctionnements de la PAC et besoin d'expérimentations nouvelles :

La réforme conclue en juin 2003 est entrée en application en 2005 ou 2006 selon les pays membres de l'Union. Comme ce furent deux années de prix de marché très raisonnables pour les produits céréaliers, les effets pervers de cette réforme ne sont pas apparus aussitôt. Le doublement du prix des céréales en 2007 est venu bouleverser la donne. Plus un céréalier compte d'hectares de terres fertiles plus il perçoit de «droits à paiement unique» conformément à la réforme de 2003. Du coup, le doublement du prix des céréales et des oléagineux a conduit au doublement du revenu des céréaliers en 2007. Mais il n'en va pas de même pour les éleveurs qui achètent des aliments composés à base de céréales fourragères et d'oléagineux quand ils produisent des viandes de volailles, porcines, ovines, bovines ainsi que du lait. Les producteurs de porcs perdent beaucoup d'argent depuis un an dans toute l'Union européenne en raison de la conjonction d'une légère surproduction avec la flambée du prix des aliments composés.

Nous arrivons à un moment où l'Union européenne doit innover dans ce domaine.

**Le budget de la PAC est assuré jusqu'en 2013. Plutôt que de réformer dans la précipitation, comme le suggèrent certains pays membres de l'Union, nous pensons que les deux ou trois prochaines années pourraient être utilisées pour tester de nouveaux mécanismes de régulation de la production en introduisant davantage de subsidiarité dans la mise en oeuvre de la PAC. Nous souhaitons que la présidence française de l'Union européenne fasse des propositions en ce sens. Dans l'immédiat, nous suggérons que la France propose que chaque pays membre qui le souhaite puisse tester un dispositif simple pour réduire la valeur marchande des céréales dans l'alimentation du bétail.**

Ce dispositif s'inspirerait du mécanisme des achats d'intervention céréalière, mais de manière inversée. Au lieu d'être un mécanisme de soutien des cours, **il exigerait des céréaliers la livraison à un prix compétitif fixé par les pouvoirs publics d'un volume suffisant de céréales pour alimenter l'industrie de l'alimentation du bétail dont on connaît en gros le volume des besoins annuels. Les volumes à fournir par chaque exploitation céréalière pour alimenter cette réserve en faveur de la nutrition animale pourraient être modulés en fonction de la taille des exploitations, une exonération totale n'étant pas à exclure pour les plus petites.**

Tout se passe comme si, aujourd'hui, on cherchait le niveau d'acceptabilité des concessions qui pourraient être faites aux orientations ultralibérales engagées sous la pression de l'OMC.

C'est cette inquiétude qui fonde notre unanimité sur le rapport qui nous est présenté.

C'est aussi à cette tentation de capitulation devant l'ultralibéralisme qu'il faut résister et c'est bien que nous le fassions ensemble !